

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 novembre 2018

# CNP Assurances et Lydia lancent deux assurances mobiles nouvelle génération

**Depuis son application mobile de paiement instantané, la start-up française Lydia propose désormais à ses utilisateurs d'assurer, avec l'aide de CNP Assurances, l'ensemble de leurs appareils mobiles, en moins de deux minutes.**

L'application Lydia permet désormais de protéger le téléphone et tous les équipements mobiles de ses utilisateurs à travers deux offres :

- l'assurance de son smartphone contre la casse et l'oxydation pour moins d'un euro par semaine, soit 4,29 €/mois;
- l'assurance de tous ses appareils nomades (ordinateurs portables, tablettes, casques audio, montres connectées, ...) avec une couverture étendue contre le vol, pour un montant de 9,99 €/mois.

Lydia et CNP Assurances proposent des conditions d'accès à l'assurance et de couverture plus simples : adhésion en 2 minutes, pas de franchise, pas d'engagement, pas de délai de carence et une souscription effective immédiatement. L'offre concerne tout appareil mobile, quelle que soit la marque ou le modèle.

Pour une prise en charge rapide et efficace des dommages, Lydia et CNP Assurances s'appuient sur SPB, expert dans la gestion des garanties liées aux produits nomades.

“

“Notre ADN est de rendre simples, lisibles et instantanés les services de bancassurances pour éviter les frictions et les mauvaises surprises. Nous l'avons fait avec le paiement. Quand l'opportunité s'est présentée de le faire avec l'assurance, grâce à notre actionnaire CNP Assurances, nous avons sauté sur l'occasion. C'est aussi, disons-le clairement, une nouvelle source de revenus qui participe à la rentabilité de Lydia”

**Antoine Porte**  
Co-fondateur de Lydia





En travaillant sur cette nouvelle offre téléphonie avec Lydia, nous sommes au cœur de ce qui anime CNP Assurances : co-construire avec notre partenaire, mettre les attentes de ses clients au cœur du produit et des process, sortir de nos zones de confort... Un beau projet avec, pour récompense, une offre de qualité pour les utilisateurs Lydia et une première synergie business/opérationnelle avec cette belle fintech en pleine croissance !

**Pierre-Nicolas Carissan**  
Directeur partenariats protection Europe de CNP Assurances

## A propos de Lydia

Lancée en 2013 par Cyril Chiche et Antoine Porte, Lydia est une application de paiement instantané permettant de tout régler avec son smartphone. Au-delà de rembourser ses proches avec son téléphone, l'application permet de dépenser l'argent qui se trouve sur son compte Lydia dans n'importe quel magasin, sur tous les sites Internet et dans les applications.

Forte de 1,5 million d'utilisateurs, Lydia connaît une très forte croissance, avec plus de 3 500 comptes ouverts chaque jour. Soutenue dans sa croissance par CNP Assurances, XAnge, NewAlpha Fintech, ODDO BHF et Groupe Duval, Lydia a levé plus de 23 millions d'euros depuis sa création, dont 13 millions d'euros en février 2018. L'entreprise a été nommée comme l'une des 25 start-ups les plus attractives en France en 2018 par LinkedIn, et l'une des 10 principales fintech françaises par Forbes, en 2017. Lydia est membre fondateur de l'association France Fintech.

## À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le 1<sup>er</sup> assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 285 M€ en 2017. Le Groupe est présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2<sup>e</sup> marché.

Il compte plus de 38 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Assureur, co-assureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de protection et d'épargne innovantes. Elles sont distribuées par de nombreux partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, du réseau physique au 100 % online, et aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 et s'appuie sur un actionnariat stable (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Lydia représente le 6<sup>e</sup> investissement d'Open CNP, programme d'investissement qui consacre 100 M€ sur 5 ans à l'accompagnement de start-up innovantes dans le cadre de l'accélération de la transformation digitale de CNP Assurances.

## Contacts Presse

CNP Assurances  
Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51  
Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

Lydia  
[presse@lydia-app.com](mailto:presse@lydia-app.com)

[servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

Suivez nous sur :



Le kit de presse relatif aux produits d'assurance de Lydia et CNP Assurances est disponible [ici](#).